

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°22S0005 - Réhabilitation et extension de la scène nationale de la rose des vents - Lot 4 menuiseries extérieures - Avenant n° 6 de prestations supplémentaires

N° : VA_DEC2025_753
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L.2194-1-2°, R.2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société OLIVIER située à CARVIN (62220), titulaire du lot 4 Menuiseries extérieures du marché n°22S0005 Réhabilitation de la scène nationale de la Rose des vents, un avenant n°6 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant du marché : 652 805,64 € HT

Avenant n°1 :	Sans incidences financières
Avenant n°2 :	-10 380,85 € soit une moins-value de -1,6%
Avenant n°3 :	Sans incidences financières
Avenant n°4 :	4 879,73 € HT représentant une hausse de 0,75%
Avenant n°5 :	Prolongation des délais
Avenant n°6 :	1 734,00 € représentant une hausse de 0,27%

Nouveau montant du marché : 649 038,52 € HT soit une diminution de -0,58%

Imputation budgétaire : C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 23 octobre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-214860-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 23 octobre 2025